



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada
Place Bonaventure, portail Sud-Est
800, rue de La Gauchetière Ouest
7 ième étage
Montréal
Québec
H5A 1L6
FAX pour soumissions: (514) 496-3822

REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Title - Sujet Achat d'un camion-nacelle	
Solicitation No. - N° de l'invitation 5P210-160232/B	Date 2016-11-02
Client Reference No. - N° de référence du client 5P210-160232	
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$MTA-309-14101	
File No. - N° de dossier MTA-6-39112 (309)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-11-14	
Time Zone Fuseau horaire Heure Normale du l'Est HNE	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Paradis, Mary	Buyer Id - Id de l'acheteur mta309
Telephone No. - N° de téléphone (514) 496-3874 ()	FAX No. - N° de FAX (514) 496-3822
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: PARC CANADA 1840 rue Bourgogne Chambly P.Quebec J3L 1Z3	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Place Bonaventure, portail Sud-Est
800, rue de La Gauchetière Ouest
7 ième étage
Montréal
Québec
H5A 1L6

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
1	L'achat et livraison d'un camion /fourgon muni d'une nacelle isolée. • Détails stipulés à l'Annexe 'A' - Énoncé des besoins.	5P210	5P210	1	LOT	\$	XXXXXXXXXXXX			

TABLE DES MATIÈRES

Mettre à jour la Table des matières automatique après avoir supprimé, ajouté ou changé le contenu du texte à l'intérieur du document.

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.....	2
1.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....	2
1.2 ÉNONCÉ DES BESOIN.....	2
1.3 COMPTE RENDU	2
1.4 ACCORDS COMMERCIAUX.....	2
1.5 CONTENU CANADIEN	2
PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES.....	2
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES.....	2
2.2 PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS	3
2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – EN PÉRIODE DE SOUMISSION	3
2.4 LOIS APPLICABLES	4
PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS.....	4
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	4
PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	5
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION.....	5
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION	7
PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.....	7
5.1 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	8
PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	8
6.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....	9
6.2 ÉNONCÉ DES BESOIN.....	9
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	9
6.4 DURÉE DU CONTRAT	9
6.5 RESPONSABLES	9
6.6 PAIEMENT	10
6.7 INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION	11
6.8 ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	11
6.9 LOIS APPLICABLES	11
6.10 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS.....	11
6.11 CLAUSES DU <i>GUIDE DES CCUA</i>	12
6.12 FRAIS DE TRANSPORT	12
6.13 INSTRUCTIONS D'EXPÉDITION	12
ANNEXE «A»	13
ÉNONCÉ DES BESOIN	
ANNEXE «B »	19
BASE DE PAIEMENT	
ANNEXE «C »	21
CRITÈRES D'ÉVALUATION TECHNIQUES OBLIGATOIRES	

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Réémission d'une demande de soumission

Cette demande de soumissions annule et remplace la demande de soumissions numéro 5P210-160232/A, datée du 30 septembre 2016, dont la date de clôture était le 19 octobre 2016 à 14h00.

Un compte rendu ou une rencontre de rétroaction sera offert sur demande aux offrants qui ont présenté une offre dans le cadre de la demande de soumissions précédente.

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Exigences relatives à la sécurité

Il n'y a pas d'exigences relatives à la sécurité pour cet achat.

1.2 Énoncé des Besoin

Le besoin est décrit en détail sous 'Article 'A' – Énoncé de besoin.

1.3 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.4 Accords commerciaux

« Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI). »

1.5 Contenu canadien

Pour ce besoin, une préférence est accordée aux produits(s) et (ou) aux services canadiens.

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2016-04-04) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le **paragraphe 5.4** du document 2003, Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours
Insérer : 120 jours

2.1.1 Clauses du *Guide des CCUA*

B1000T 2014-06-26 Condition du matériel – soumission

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

2.2.1 Améliorations apportées aux besoins pendant la demande de soumissions

Les soumissionnaires qui estiment qu'ils peuvent améliorer, techniquement ou technologiquement, le devis descriptif ou l'énoncé des travaux contenus dans la demande de soumissions, sont invités à fournir des suggestions par écrit à l'autorité contractante identifiée dans la demande de soumissions. Les soumissionnaires doivent indiquer clairement les améliorations suggérées et les motifs qui les justifient. Les suggestions, qui ne restreignent pas la concurrence ou qui ne favorisent pas un soumissionnaire en particulier, seront examinées à la condition qu'elles parviennent à l'autorité contractante **au plus tard 15 jours** avant la date de clôture de la demande de soumissions. Le Canada aura le droit d'accepter ou de rejeter n'importe quelle ou la totalité des suggestions proposées.

2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins **7 jours civils** avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en

éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur dans **la Province du Québec**, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique (2 copies papier)
Section II : Soumission financière (1 copie papier)
Section III : Attestations (1 copie papier)

En cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique et de la copie papier, le libellé de la copie papier l'emportera sur celui de la copie électronique.

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement [Politique d'achats écologiques](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I : Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II : Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

3.1.1 Fluctuation du taux de change

C3010T 2014-11-27 Fluctuation du taux de change - Atténuation des risques,

Section III : Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.
- c) L'équipe d'évaluation devra d'abord déterminer si deux soumissions ou plus sont accompagnées d'une attestation valide de contenu canadien. Si c'est le cas, seulement les soumissions accompagnées d'une attestation valide seront évaluées selon le processus d'évaluation, sinon toutes les soumissions reçues seront évaluées. Si des soumissions accompagnées d'une attestation valide sont déclarées non recevables, ou sont retirées, et qu'il reste moins de deux soumissions recevables accompagnées d'une attestation valide, l'équipe poursuivra l'évaluation des soumissions accompagnées d'une attestation valide. Si toutes les soumissions accompagnées d'une attestation valide sont déclarées non recevables, ou sont retirées, alors toutes les autres soumissions reçues seront évaluées.

4.1.1 Évaluation technique

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

- a. Conformité à tous les critères techniques obligatoires qui sont stipulés à l'annexe 'C' – Critères d'évaluation techniques obligatoires
- b. Acceptation des termes et conditions tel que mentionnées dans le document de l'invitation.

4.1.1.2 Méthode d'évaluation de critères technique obligatoires

-
- a. À la fermeture des soumissions, les soumissions seront évalués sur les spécifications obligatoires présélectionnées à l'Annexe 'C'.
 - b. Pour démontrer que leurs produits offerts rencontrent toutes les spécifications obligatoires présélectionnées, à l'Annexe 'C', les soumissionnaires doivent joindre à leur soumission, une copie des caractéristiques complètes, les fiches techniques des produits offerts ou autre. Sauf pour les éléments spécifiques demandés (customized), les documents techniques doivent être des documents standards déjà existants.

Si le soumissionnaire ne démontre pas que ses produits sont conformes aux critères de performance ci-dessus, votre soumission pourra être déclarée non recevable.

Le Canada évaluera uniquement la documentation qui accompagnera la soumission du soumissionnaire.

Le Canada n'évaluera pas l'information telle les renvois des adresses de sites Web où l'on peut trouver de l'information supplémentaire, ou les brochures techniques qui n'accompagnent pas la soumission.

Seules les propositions qui rencontrent les critères demandés seront soumises à l'évaluation des prix. **Les soumissions qui ne respectent pas toutes ces conditions pourraient être rejetées.**

Considérant qu'il s'agit d'un véhicule-outil, le Canada se réserve le droit d'accepter le produit en faisant abstraction de critères qui pourraient, en général, ne pas être rencontrés par les représentants de l'industrie ou qui ont une trop grosse incidence sur le prix ou les délais de livraison.

Note 1 :

Pour être prise en considération à la date et l'heure de la fermeture de sa proposition, tous ces critères doivent être respectés afin de faciliter l'évaluation financière.
EN ABSENCE DE CES RENSEIGNEMENTS, LA PROPOSITION SERA REJETÉE.

Note 2 :

Seuls les proposants qui rencontrent tous les critères obligatoires dans cette Demande de Proposition seront évaluées pour la prochaine étape qui sera l'évaluation financière.

4.1.2 Évaluation financière

4.1.2.1 Critères financiers obligatoires

- a. Conformité aux méthodes d'établissement des prix proposées;
- b. Prix fermes doivent être fournis pour **tous les articles** figurant à l'Annexe 'B' – Base de paiement.

LES PROPOSITIONS QUI NE RECONTRENT PAS CES CRITÈRES SERONT REJETÉES

Clauses du Guide des CCUA

A0220T 2014-06-26 Évaluation du prix – Soumission

4.1.3 Évaluation du prix

Les prix figurant à l'Annexe 'B' – Base de paiement seront évalués comme suit :

Prix fermes unitaire x quantités des articles 1 à 4 – Prix total pour chaque article.

Prix ferme total des articles 1+2+3+4 = Prix total du contrat (Taxes applicables en sus).

* Noter : Les prix pour l'achat d'article en option sera pris en considération pour l'évaluation financière.

4.2 Méthode de sélection

Méthode de sélection – critères techniques obligatoires

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumission et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable.

La proposition recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour l'octroi du contrat après l'acceptation de l'exigence technique des biens décrits à l'Annexe 'A' - Énoncé de besoins.

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires.

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée
Conformément à la Politique d'inadmissibilité et de suspension (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), le soumissionnaire doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail

(http://www.edsc.gc.ca/fr/emplois/milieu_travail/droits_personne/equite_emploi/programme_contrats_federaux.page?&_ga=1.152490553.1032032304.1454004848).

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment de l'attribution du contrat.

5.1.3 Attestations additionnelles préalables à l'attribution du contrat

5.1.3.1. Attestation du contenu canadien

Cet achat est conditionnellement limité aux produits canadiens.

Sous réserve des procédures d'évaluation contenues dans la demande de soumissions, les soumissionnaires reconnaissent que seulement les soumissions accompagnées d'une attestation à l'effet que le ou les produits offerts sont des produits canadiens, tel qu'il est défini dans la clause A3050T, peuvent être considérées.

Le défaut de fournir cette attestation remplie avec la soumission aura pour conséquence que le ou les produits offerts seront traités comme des produits non-canadiens.

Le soumissionnaire atteste que :

() le ou les produits offerts sont des produits canadiens tel qu'il est défini au paragraphe 1 de la clause A3050T.

5.1.3.1.1 Clause du Guide des CUA A3050T 2014-11-27 Définition du contenu canadien

PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

6.1 Exigences relatives à la sécurité

Ce contrat ne comporte aucune exigence relative la sécurité.

6.2 Énoncé des Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits à l'Annexe 'A', Besoin.

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

2010A (2016-04-04) Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

6.4 Durée du contrat

6.4.1 Meilleure date de livraison - soumissionnaire.

Bien que la livraison soit demandée pour le **15 janvier 2017**, la meilleure date de livraison qui peut être offerte est le _____.

Veillez noter que la livraison après le 31 mars 2017 ne sera pas acceptée.

6.5 Responsables

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom : MARY PARADIS
Titre : Agente Contractuelle
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction générale des approvisionnements
Direction : Région du Québec
Adresse : 800 rue de la Gauchetière, ouest
7^e Étage, Place Bonaventure
Montréal, Qc

Téléphone : 514-496-3874
Télécopieur : 514-496-3822
Courriel : mary.paradis@pwgsc.gc.ca

N° de l'invitation - Sollicitation No.
5P210-160232/B
N° de réf. du client - Client Ref. No.
5P210-160232

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier N°
MTA-6-39112

Id de l'acheteur - Buyer ID
MTA309
CCC / CCC No./ N° VME - FMS

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

6.5.2 Représentant de l'entrepreneur

Nom : _____
Titre : _____
Organisation : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____
Télécopieur : _____
Courriel : _____

6.5.3 Contact chez le client :

Pour toute information relative à la facturation et/ou aux paiements :
(À être complétée par le Canada lors de l'adjudication de contrat)

Ministère-client : _____
Nom : _____
Téléphone : _____
Télécopieur : _____
Courriel : _____

6.6 Paiement

6.6.1 Base de paiement

Base de paiement – prix unitaires fermes

A condition de remplir de façon satisfaisant toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé des prix unitaires fermes précisés dans l'Annexe 'B' – Base de paiement, selon un montant total de _____ \$ (le montant sera inséré au moment de l'attribution du contrat). Les droit de douane (*insérer 'sont inclus', 'sont exclus' OU 'font l'objet d'une exemption*) et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.6.2 Limite de prix

Clause du *Guide des CCUA* [C6000C](#) 2011-05-16, Limite de prix

6.6.3 Clause du Guide des CCUA H1000C 2008-05-12, Paiement unique

6.7 Instructions relatives à la facturation

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
2. Les factures doivent être distribuées comme suit :
 - a. L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.

6.8 Attestations

6.8.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

6.8.2 Clause du Guide des CCUA

A3060C 2008-05-12 Attestation du contenu canadien

6.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur _____ (*Le nom de la province ou du territoire précisé par le soumissionnaire dans sa soumission, s'il y a lieu, sera inséré ici par le Canada*), et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales 2010A (2016-04-04) ;
- c) Annexe A, Énoncé des Besoins;
- d) Annexe B, Base de paiement;
- e) Annexe C, Critères d'évaluation techniques obligatoires;
- f) la soumission de l'entrepreneur en date du _____, *clarifiée ou modifiée*
_____.

N° de l'invitation - Sollicitation No.
5P210-160232/B
N° de réf. du client - Client Ref. No.
5P210-160232

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier N°
MTA-6-39112

Id de l'acheteur - Buyer ID
MTA309
CCC / CCC No./ N° VME - FMS

6.11 Clauses du Guide des CCGA

B7500C	2006-06-16	Marchandises excédentaires
G1005C	2016-01-28	Assurances – aucune exigence particulière

6.12 Frais de transport

L'entrepreneur doit expédier les biens payés d'avance via _____ (*insérer le mode de transport*) y compris tous les frais de livraison au (**Parc Canada, 1840 rue Bourgogne, Chambly, P. Québec**). Frais de transport, payés d'avance, doivent être inscrits séparément sur la facture, avec à l'appui une copie certifiée de la facture de connaissance de transport payé d'avance.

6.13 Instructions d'expédition

Instructions d'expédition - livraison à la destination

Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé dans le contrat et livrés:

Rendu droits acquittés au (**Parc Canada, 1840 rue Bourgogne, Chambly, P. Québec**).

Selon les Incoterms 2000 pour les expéditions en provenance d'un entrepreneur commercial.

**ANNEXE « A »
ÉNONCÉ DES BESOIN**

L'ACHAT ET LIVRAISON D'UN CAMION FOURGON MUNI D'UNE NACELLE ISOLÉE

OBJECTIF :

Le but de la présente démarche d'achat est d'acquérir un camion-outil neuf muni d'une nacelle pour supporter les opérations de l'équipe d'entretien de leur bureau à Chambly situé au 1840 rue Bourgogne, Chambly, (Québec). Les critères minimums demandés sont décrits ci-dessous.

DESCRIPTION DES CARACTÉRISTIQUES D'UN CAMION FOURGON MUNI D'UNE NACELLE ISOLÉE

	GÉNÉRALITÉS	<p>Véhicule-outil neuf pour accès aux terrains et routes, affecté à divers travaux en hauteur et au sol, dont des travaux électriques sur des circuits de 120 V, 240 V et 600 V.</p> <p>Le camion (A) et la nacelle télescopique isolée (B) doivent être considérés comme faisant partie d'un seul véhicule-outil (A+B) dont la stabilité sur sol meuble et horizontal doit être assurée <u>sans</u> supports stabilisateurs externes.</p> <p>L'équipement doit respecter les prescriptions de Transport Canada et des règles en vigueur à la Société d'assurance Automobile du Québec (SAAQ).</p>
A	<u>CAMION</u>	
A1	CARROSSERIE	<ul style="list-style-type: none">• Fourgonnette allongée• Série 3500• Couleur : Blanc• Avec Marchepied arrière plate-forme• Avec échelle pour accès au toit• Support pour cône sur pare-choc avant
A2	POIDS NOMINAL BRUT DU CAMION (PNBV)	<ul style="list-style-type: none">• 9500 LBS (4310 kg) minimum

A3	DIMENSIONS <ul style="list-style-type: none"> • Empattement visé • Volume intérieur visé • Hauteur maximale des accès • Hauteur minimale libre intérieure • Largeur hors-tout sans rétroviseur • Largeur de la porte coulissante • Largeur de l'ouverture des portes arrières doubles avec vitres teintées 	<ul style="list-style-type: none"> • 135 pouces (± 3,45 m) minimum • ± 300 pieds cubes (± 8490 litres) • ± 20 pouces (± 50 mm) • ± 55 pouces (± 1,4 m) • ± 80 pouces (± 2,05 m) • ± 42 pouces (± 1,05 m) • ± 60 pouces (± 1,55 m)
A4	MOTEUR & ALIMENTATION ÉLECTRIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • 8 cylindres • à Essence • Alternateur 130 A • Système d'allumage adapté aux températures froides sans soutien externe • Batterie gel - Haute performance • Système anti-démarrage • Chauffe-moteur
A5	FREINS	<ul style="list-style-type: none"> • Antiblocage (ABS) aux 4 roues • A disque ventilé à l'avant et l'arrière • Option ajoutée : _____ (si applicable)
A6	TRANSMISSION	<ul style="list-style-type: none"> • Automatique • 5 vitesses minimum • Dispositif Antipatinage aux 2 roues motrices • Kit de sécurité pour sécuriser la transmission quand la nacelle (B) déployée
A7	CAPACITÉ DE REMORQUAGE DU VÉHICULE	<ul style="list-style-type: none"> • 5000 lbs (2273 kg) • Avec attelage de remorque
A8	SUSPENSION <ul style="list-style-type: none"> • Suspension avant • Suspension arrière • Barres stabilisatrices • Charge minimale par essieu 	<ul style="list-style-type: none"> • Indépendante • Commerciale pour reprendre la charge de la nacelle • Avant et Arrière • 1500 lbs (682 kg)

A9	DIRECTION <ul style="list-style-type: none"> Hydraulique 	<ul style="list-style-type: none"> Assistée
A10	TOIT	Modèle standard du manufacturier ou renforcé, pouvant supporter la nacelle (même en opération) sans affecter la capacité cargo intérieure, ni la stabilité de l'ensemble (A+B)
A11	CABINE & ZONE CARGO <ul style="list-style-type: none"> Siège conducteur avec renforts Siège de passager (1) Volant Système téléphonique Radio AM, FM Prise USB Plafonnier et lumières intérieures Séparateur Rangement Air climatisé Plancher Points d'ancrages 	<ul style="list-style-type: none"> Tissu foncé Ajustement en 4 points Assorti, ajustable et rabattable Inclinable/ajustable Mains libres compatible BlueTooth Dans/Sous tableau de bord Pour charge ou transfert de données Lampe d'accueil au plafond lors ouverture des portes Au LED pour éclairer zone de travail Dans les portes et entre les sièges Avec fenêtres en polycarbonate Ensemble d'entrepreneur électricien fourgonnette modèle VK9162 VANTERIORS ou équivalent (<u>en option</u>) Avant & Arrière Recouvert de vinyle Au toit Nombre : ____. Au plancher Nombre : ____. Latéraux Nombre : ____.
A12	PORTES <ul style="list-style-type: none"> Porte latérale de chargement Portes de chargement arrière Vitres teintées Vitres pour porte de cabine Rangement Renforcement Verrouillage des portes 	<ul style="list-style-type: none"> Coulissante avec vitre teintée 50/50 avec système de retenue Avec vitre teintée Pour les portes latérales et arrière À commande électrique Dans les portes latérales et arrière Requis dans chaque porte vs collisions Électrique avec télécommande

A13	ROUES & PNEUS <ul style="list-style-type: none"> • Roues • Roue de secours • Pneus pour véhicule utilitaire • Pare-boue 	<ul style="list-style-type: none"> • En acier • D 17 pouces (430 mm) • Pleine grandeur • Neige+Glace (4) 245/70R17 ou plus large • Avec capteurs de pression • Avant & Arrière
A14	ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ <ul style="list-style-type: none"> • Phares de jour et de croisement • Feux de freinage et de positionnement • Gyrophare sur point plus élevé • Flèche de sécurité directionnelle • Rétroviseur intérieur • Rétroviseurs extérieurs • Alarme de recul • Caméra de recul • Coussins gonflables de série 	<ul style="list-style-type: none"> • Halogène ou LED • LED • LED jaune • LED jaune • Avec câble de 35 ' (±10,6 m) et support • Centré dans l'habitacle • 2 Latéraux, Grand angle de type remorquage • Réglables • Chauffants • Télescopiques • Sonore et Visuelle (feux de recul) • Pour orienter conducteur • Position : _____ Nombre : __. • Position : _____ Nombre : __. • Position : _____ Nombre : __.
B	NACELLE ISOLÉE	
B1	NACELLE HOMOLOGUÉE AVEC PROTECTION DIÉLECTRIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • 45 kVs minimum (respectant norme CSA C225-0)
B2	HAUTEUR DE TRAVAIL	Entre 34 et 36 pieds (10,5 à 11 m)
B3	DÉPLOIEMENT HORIZONTAL	+/- 29 pieds (± 8,8 m)
B4	CAPACITÉ DE LA PLATE FORME	<ul style="list-style-type: none"> • Minimum 300 lbs (136 kg) • Avec projecteur orientable 180° via manette
B5	BOOM HYDRAULIQUE ISOLÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Avec 2 prises électriques • Avec anneaux d'ancrage sur le boom

B6	PANIER ISOLÉ	<ul style="list-style-type: none"> Comportant onduleur de courant avec 2 prises électriques 20 A, 3500 W Avec toile de panier incluant quincaillerie 2 Paniers à outils en en matériaux non conducteur, amovibles de format d'environ 6''x6''x12'' (15cmx15cmx30 cm)
B7	MANETTE ÉQUIPÉE	Présence de contrôles dans le panier et dans le camion avec manette équipée entre 20 et 25 pieds de filage. Sans avoir l'obligation de faire tourner le moteur pour l'utilisation de la nacelle (écologique).
B8	BATTERIE ET BOÎTE	EV. GRP 8D, HD AGM
B9	KIT TREUIL ÉLECTRIQUE	Capacité : 2500 lbs (1135 kg) sur boom
B10	FLÈCHE DIRECTIONNELLE SUR LE TOIT	<ul style="list-style-type: none"> LED jaune sécurité Avec câble de 35' (10,6 m) et support
	<u>GARANTIES</u>	
A	GARANTIES CAMION	<ul style="list-style-type: none"> Sur véhicule (3 ans minimum) Sur groupe moteur (5 ans minimum) Contre la corrosion (5 ans minimum)
B	GARANTIE NACELLE	<ul style="list-style-type: none"> Sur équipement (1 an minimum) Sur structure de nacelle (5 ans minimum)

Considérant qu'il s'agit d'un véhicule-outil, le Canada se réserve le droit d'accepter le produit en faisant abstraction de critères qui ne pourraient en général pas être rencontrés par les représentants de l'industrie ou qui ont une trop grosse incidence sur le prix ou les délais de livraison.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES :

1. Assurer la formation du personnel du Parc Canada chargé de l'opération du système si nécessaire, fournir 2 copies de la documentation, spécifications, utilisation, entretien, en anglais et en français et présenter un certificat de garantie.

2. GARANTIE

Le fournisseur garanti les produits spécifiés dans le présent document contre tout défaut de matériaux et de main d'œuvre pour une période minimale d'un (1) an à compter de la date de livraison, dans des conditions normales d'utilisation. Le Soumissionnaire peut inscrire dans sa soumission des garanties plus avantageuses afin de rencontrer les normes habituelles de garantie dans l'industrie automobile.

N° de l'invitation - Sollicitation No.
5P210-160232/B
N° de réf. du client - Client Ref. No.
5P210-160232

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier N°
MTA-6-39112

Id de l'acheteur - Buyer ID
MTA309
CCC / CCC No./ N° VME - FMS

3. INSTALLATION

Installation doit être effectuée chez le concessionnaire ou par le concessionnaire sans frais supplémentaire.

ANNEXE « B »
BASE DE PAIEMENT

Note aux fournisseurs :

1. Prix fermes sont requis pour tous les articles aux tableaux ci-dessus mentionné.
2. Les prix pour tous les articles au tableau ci-dessus mentionné n'inclus pas les taxes applicables.

No. D'ARTICLE	QUANTITÉ	DESCRIPTION	PRIX FERME	TOTAL
1	1	L'achat d'un camion /fourgon muni d'une nacelle isolée. (Tel que détaillé à Annexe 'A' – Énoncé des besoins). Modèle offert : _____ Marque offert : _____	\$ _____/ch	\$ _____
2	1	Frais de transport (FAB Destination)	\$ _____/lot	\$ _____
			TOTAL: (pour articles de 1 à 2)	\$ _____

Achat en option :

OPTION D'AMÉNAGEMENT (POURRAIT NE PAS ÊTRE SÉLECTIONNÉ SELON L'OPTION OFFERTE)

Veillez compléter les informations requises dans ce tableau:
(Noter : Les prix pour l'achat de l'article en option seront pris en considération pour l'évaluation financière).

No. D'ARTICLE	QUANTITÉ	DESCRIPTION	PRIX FERME	TOTAL
3	1	Ensemble d'entrepreneur électricien fourgonnette Modèle : <u>VK9192 VANTERIORS</u>	\$ _____/ch	\$ _____

N° de l'invitation - Sollicitation No.
5P210-160232/B
N° de réf. du client - Client Ref. No.
5P210-160232

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier N°
MTA-6-39112

Id de l'acheteur - Buyer ID
MTA309
CCC / CCC No./ N° VME - FMS

		ou équivalent : <i>Veuillez nous proposer un modèle équivalent :</i> _____ Marque : _____		
4	1	Frais de transport (FAB Destination)	\$ _____ /lot	\$ _____
			TOTAL: (pour articles de 3 et 4)	\$ _____

ANNEXE « C »

CRITÈRES D'ÉVALUATION TECHNIQUES OBLIGATOIRES

À ÊTRE COMPLÉTÉ PAR LES SOUMISSIONNAIRES :

Les informations qui figurent dans ce tableau doivent être dûment complétées et soumises **à la date et l'heure de la fermeture de cette invitation.**

Les propositions doivent couvrir tous les sujets indiqués dans les sections ici-bas mentionnés pour être considérées.

Pour expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences de cette demande, les soumissionnaires doivent joindre à leur soumission, une copie des caractéristiques complètes, les fiches techniques des produits offerts ou autre. Sauf pour les éléments spécifiques demandés (customized), les documents techniques doivent être des documents standards déjà existants.

Si le soumissionnaire ne démontre pas que vos produits sont conformes aux critères de performance ci-dessus, votre soumission pourra être déclarée non recevable.

Le Canada évaluera uniquement la documentation qui accompagnera la soumission du soumissionnaire.

Le Canada n'évaluera pas l'information telle les renvois des adresses de sites Web où l'on peut trouver de l'information supplémentaire, ou les brochures techniques qui n'accompagnent pas la soumission.

Seules les propositions qui rencontrent les critères obligatoires demandés seront soumises à l'évaluation des prix. **Les soumissions qui ne respectent pas toutes ces conditions pourraient être rejetées.**

Considérant qu'il s'agit d'un véhicule-outil, le Canada se réserve le droit d'accepter le produit en faisant abstraction de critères qui pourraient, en général, ne pas être rencontrés par les représentants de l'industrie ou qui ont trop grosse incidence sur le prix ou les délais de livraison.

1. Spécification techniques obligatoires

GÉNÉRALITÉS	Véhicule-outil neuf pour accès aux terrains et routes, affecté à divers travaux en hauteur et au sol, dont des travaux électriques sur des circuits de 120 V, 240 V et 600 V. Le camion (A) et la nacelle télescopique isolée (B) doivent être considérés comme faisant partie d'un seul véhicule-outil (A+B) dont la stabilité sur sol meuble et horizontal doit être assurée <u>sans</u> supports stabilisateurs externes. L'équipement doit respecter les prescriptions de Transport Canada et des règles en vigueur à la Société
--------------------	--

Article no.	Description		S'il n'y pas de documentation standard, veuillez expliquer en quoi le produit soumis respecte les exigences de notre demande (photos/documents à l'appui)
A	<u>CAMION</u>		
A1	CARROSSERIE	<ul style="list-style-type: none"> • Fourgonnette allongée • Série 3500 • Couleur : Blanc • Avec Marchepied arrière plate-forme • Avec échelle pour accès au toit • Support pour cône sur pare-choc avant. 	<ul style="list-style-type: none"> • • • • • • •
A2	POIDS NOMINAL BRUT DU CAMION (PNBV)	<ul style="list-style-type: none"> • 9500 LBS (4310 kg) minimum. 	<ul style="list-style-type: none"> •
A3	DIMENSIONS <ul style="list-style-type: none"> • Empattement visé • Volume intérieur visé • Hauteur maximale des accès • Hauteur minimale libre intérieure • Largeur hors-tout sans rétroviseur • Largeur de la porte coulissante • Largeur de l'ouverture des portes arrières doubles avec vitres teintées 	<ul style="list-style-type: none"> • 135 pouces (± 3,45 m) minimum • ± 300 pieds cubes (± 8490 litres) • ± 20 pouces (± 50 mm) • ± 55 pouces (± 1,4 m) • ± 80 pouces (± 2,05 m) • ± 42 pouces (± 1,05 m) • ± 60 pouces (± 1,55 m) 	<ul style="list-style-type: none"> • • • • • • •

A4	MOTEUR & ALIMENTATION ÉLECTRIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • 8 cylindres • à Essence • Alternateur 130 A • Système d'allumage adapté aux températures froides sans soutien externe • Batterie gel - Haute performance • Système anti-démarrage • Chauffe-moteur 	<ul style="list-style-type: none"> • • • • • • •
A5	FREINS	<ul style="list-style-type: none"> • Antiblocage (ABS) aux 4 roues • A disque ventilé à l'avant et l'arrière • Option ajoutée _____ (si applicable). 	<ul style="list-style-type: none"> • • •
A6	TRANSMISSION	<ul style="list-style-type: none"> • Automatique • 5 vitesses minimum • Dispositif Antipatinage aux 2 roues motrices • Kit de sécurité pour sécuriser la transmission quand la nacelle (B) déployée 	<ul style="list-style-type: none"> • • • •
A7	CAPACITÉ DE REMORQUAGE DU VÉHICULE	<ul style="list-style-type: none"> • 5000 lbs (2273 kg) • Avec attelage de remorque 	
A8	SUSPENSION <ul style="list-style-type: none"> • Suspension avant • Suspension arrière • Barres stabilisatrices • Charge minimale par essieu 	<ul style="list-style-type: none"> • Indépendante • Commerciale pour reprendre la charge de la nacelle • Avant et Arrière • 1500 lbs (682 kg) 	<ul style="list-style-type: none"> • • • •
A9	DIRECTION <ul style="list-style-type: none"> • Hydraulique 	<ul style="list-style-type: none"> • Assistée 	<ul style="list-style-type: none"> •

A12	<p>PORTES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Porte latérale de chargement • Portes de chargement arrière • Vitres teintées • Vitres pour porte de cabine • Rangement • Renforcement • Verrouillage des portes 	<ul style="list-style-type: none"> • Coulissante avec vitre teintée • 50/50 avec système de retenue • Avec vitre teintée • Pour les portes latérales et arrière • À commande électrique • Dans les portes latérales et arrière • Requis dans chaque porte vs collisions (standard) • Électrique avec télécommande 	<ul style="list-style-type: none"> • • • • • • • •
A13	<p>ROUES & PNEUS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Roues • Roue de secours • Pneus pour véhicule utilitaire • Pare-boue 	<ul style="list-style-type: none"> • En acier • D 17 pouces (430 mm) • Pleine grandeur • Neige+Glace (4) 245/70R17 ou plus large • Avec capteurs de pression • Avant & Arrière 	<ul style="list-style-type: none"> • • • • •

A14	ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ <ul style="list-style-type: none"> • Phares de jour et de croisement • Feux de freinage et de positionnement • Gyrophare sur point plus élevé • Flèche de sécurité directionnelle • Rétroviseur intérieur • Rétroviseurs extérieurs • Alarme de recul • Caméra de recul • Coussins gonflables de série 	<ul style="list-style-type: none"> • Halogène ou LED • LED • LED jaune • LED jaune • Avec câble de 35 ' (±10,6 m) et support • Centré dans l'habitacle • 2 Latéraux, Grand angle de type remorquage • Réglables • Télescopiques • Sonore et Visuelle (feux de recul) • Pour orienter conducteur • Position : ___ Nombre : ___ Position : ___ Nombre : ___ Position : ___ Nombre : ___ 	<ul style="list-style-type: none"> •
B	NACELLE ISOLÉE		
B1	NACELLE HOMOLOGUÉE AVEC PROTECTION DIÉLECTRIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • 45 kVs minimum (respectant norme CSA C225-0) 	<ul style="list-style-type: none"> •
B2	HAUTEUR DE TRAVAIL	Entre 34 et 36 pieds (10,5 à 11 m)	<ul style="list-style-type: none"> •
B3	DÉPLOIEMENT HORIZONTAL	+/- 29 pieds (± 8,8 m)	<ul style="list-style-type: none"> •
B4	CAPACITÉ DE LA PLATE FORME	<ul style="list-style-type: none"> • Minimum 300 lbs (136 kg) • Avec projecteur orientable 180° via manette 	<ul style="list-style-type: none"> • •
B5	BOOM HYDRAULIQUE ISOLÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Avec 2 prises électriques • Avec anneaux d'ancrage sur le boom 	<ul style="list-style-type: none"> • •

B6	PANIER ISOLÉ	<ul style="list-style-type: none"> Comportant onduleur de courant avec 2 prises électriques 20 A, 3500 W Avec toile de panier incluant quincaillerie 2 Paniers à outils en matériaux non conducteur, amovibles de format d'environ 6"x6"x12" (15cmx15cmx30 cm) 	<ul style="list-style-type: none">
B7	MANETTE ÉQUIPÉE	Présence de contrôles dans le panier et dans le camion avec manette équipée entre 20 et 25 pieds de filage. Sans avoir l'obligation de faire tourner le moteur pour l'utilisation de la nacelle (écologique).	<ul style="list-style-type: none">
B8	BATTERIE ET BOÎTE	EV. GRP 8D, HD AGM	<ul style="list-style-type: none">
B9	KIT TREUIL ÉLECTRIQUE	Capacité : 2500 lbs (1135 kg) sur boom	<ul style="list-style-type: none">
B10	FLÈCHE DIRECTIONNELLE SUR LE TOIT	<ul style="list-style-type: none"> LED jaune sécurité Avec câble de 35' (10,6 m) et support 	<ul style="list-style-type: none">
	<u>GARANTIES</u>	Le Soumissionnaire assure que les produits spécifiés dans le présent document et qui seraient achetés par le Canada seront garantis contre tout défaut de matériaux et de main d'œuvre pour les périodes indiquées à compter de la date de livraison, dans des conditions normales d'utilisation.	<i>Proposition du Soumissionnaire</i>
A	GARANTIES CAMION	<ul style="list-style-type: none"> Sur véhicule (3 ans minimum) Sur groupe moteur (5 ans minimum) Contre la corrosion (5 ans minimum) 	<ul style="list-style-type: none">
B	GARANTIE NACELLE ISOLÉ	<ul style="list-style-type: none"> Sur équipement (2 ans minimum) Sur structure de nacelle (5 ans min) 	<ul style="list-style-type: none">

N° de l'invitation - Sollicitation No.
5P210-160232/B
N° de réf. du client - Client Ref. No.
5P210-160232

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier N°
MTA-6-39112

Id de l'acheteur - Buyer ID
MTA309
CCC / CCC No./ N° VME - FMS

	<p>Veillez certifier que ces garanties (aux points A et B) ci-dessus mentionnés seront rencontrées :</p> <p>OUI _____</p> <p>Nous offrons comme garantie :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>(Veillez noter qu'une garantie inférieure à cette demande ne sera pas acceptée).</p> <p>NON _____</p>
--	--